

« NOUS ENTRONS DANS UNE PÉRIODE DE MUTATION PROFONDE »



Frédéric Maurel et Sylvain Boccon-Gibod pointent du doigt le même phénomène : celui d'une mutation accélérée de l'économie avec laquelle les entreprises doivent composer

Un an après le début de la crise, Frédéric Maurel, président de Lyon Place Financière & Tertiaire, et Sylvain Boccon-Gibod, président de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes (CRCC) Lyon-Riom décryptent les enjeux des prochains mois. Si les entreprises ont globalement bien résisté jusqu'ici, elles ne peuvent pas faire l'économie d'une véritable réflexion structurelle pour envisager l'avenir.

Un an après le début de la crise, quel regard portez-vous sur la situation actuelle des entreprises et plus globalement l'environnement économique ?

Frédéric Maurel : Nous pouvons bénéficier d'une certaine visibilité à travers les statistiques de la Banque de France pour la région. Le chiffre d'affaires des entreprises baisse, mais de manière assez relative, de l'ordre de 5 %. Si on met en parallèle la baisse des frais généraux et de frais de fonctionnement, les résultats s'avèrent même un peu meilleurs que ceux attendus. Il ne faut toutefois pas nier qu'il s'agit d'une crise sectorielle, avec des pans entiers de l'économie

à l'arrêt. Dans le domaine financier, il n'existe pas - pour l'heure - de problématiques fortes de trésorerie. Cela s'explique par les mesures économiques très importantes qui ont été prises, mais aussi par le fait qu'on a tiré les leçons de la crise de 2008. On se retrouve aujourd'hui avec une économie, certes sous perfusion, mais prête à repartir. Il faut souligner la coordination entre le monde de la finance et celui de l'entreprise sous l'impulsion de l'État - avec notamment le PGE - et relayé par les banques qui ont joué un rôle de proximité assez fort et ont su se montrer réactives. Tout cela s'étant traduit par un accroissement de l'endette-

ment, on verra comment les remboursements peuvent se mettre en place.

Sylvain Boccon-Gibod : Je rejoins ce que je viens de dire Frédéric Maurel. Les commissaires aux comptes constatent aux côtés de leurs clients cette forte notion d'inégalité face à la crise, avec des entreprises pour lesquelles tout va merveilleusement bien et d'autres pour lesquelles la situation s'avère catastrophique. Certains sont parvenus à s'adapter en développant des solutions alternatives, mais globalement ce phénomène d'inégalité perdure. Avec le risque qu'à la sortie de crise, on ne puisse pas réellement le compenser. Autre point

saillant, la catastrophe économique annoncée il y a un an à horizon fin 2020 n'a pas vraiment eu lieu. Aujourd'hui, nous sommes toujours dans une sorte de bulle avec assez peu de visibilité sur le dénouement de cette situation. Les décisions prises par rapport au remboursement du Prêt garanti par l'État vont être fondamentales. J'ai la sensation qu'au bout d'un an de crise, chacun s'est installé dans un rythme, des pratiques, s'est en quelque sorte habitué à un provisoire qui dure... Mais les sujets restent sur la table. Avec les incertitudes autour des vaccins, des variants, nous peinons à avoir une vision claire pour demain.

Responsabilité sociale des entreprises : un sujet devenu incontournable

Dans ce contexte de « provisoire qui dure », quel peut être votre rôle auprès de vos adhérents respectifs ?

F. M. : Au sein de Lyon Place Financière & Tertiaire, on travaille sur trois critères. La première question que nous nous posons et que nous essayons de traiter, c'est celle des fonds propres des entreprises. Jusqu'en 2019 pour faire simple, il y avait beaucoup de liquidités, les taux d'emprunt étaient particulièrement bas. Il était beaucoup moins cher d'avoir recours à l'emprunt plutôt que de renforcer ses fonds propres. Avec un endettement qui s'est accru, la question du ratio entre endettement et fonds propres se pose avec acuité. On peut avoir des entreprises présentant un business model extrêmement sain mais qui se retrouvent en grande fragilité. Nous constatons par ailleurs que les opérations de rapprochement, de build-up, commencent à être assez actives, avec des valorisations parfois un peu étonnantes.

Nous réfléchissons aussi à la question du financement, avec des solutions originales à trouver pour convenir à chacun des cas particuliers. Et enfin au sujet de la gouvernance, particulièrement le point de la RSE (responsabilité sociale des entreprises, NdIrl). La crise n'a aucunement altéré l'intérêt pour ce qui était déjà un sujet fort d'actualité il y a un an. Chez nos adhérents, l'un des groupes de travail qui est le plus sollicité, c'est celui concernant la finance responsable et la RSE. Pour

croître, chacun se dit qu'il doit être en mesure de développer une politique RSE reconnue par les salariés, les clients et les investisseurs. On le remarque aussi à travers le comportement des marchés boursiers. Les simples critères de mesure de la performance financière ne suffisent plus à valoriser une entreprise. Je suis sidéré de l'évolution des mentalités, de la perception des entreprises, en dix-huit mois seulement.

S. B.-G. : Sur cette thématique RSE, nous nous trouvons sur un domaine qui, pour une fois, n'est pas tiré par la réglementation mais par le comportement des acteurs. Beaucoup le font sur leur propre initiative puisque les obligations - essentiellement formelles - ne concernent que les entreprises qui réalisent plus de 100 millions d'euros de chiffre d'affaires. Il existe une forme de spontanéité à l'origine du mouvement qui le rend plutôt vertueux. Dans la réalité, ce n'est pas encore un sujet qui est entré dans les pratiques professionnelles. Il s'agit aujourd'hui d'un marché réduit mais le potentiel est colossal. Les commissaires aux comptes disposent des savoir-faire pour répondre à ces besoins.

« Trouver des mécanismes de régulation pour un juste équilibre »

En pensant à « l'après », quels éléments viennent nourrir une vision prospective ? De quoi sera fait demain ?

F. M. : Je voudrais mettre en avant la bonne tenue des marchés financiers. La crise que l'on connaît

actuellement est totalement différente de celle de 2008, crise financière qui a entraîné l'économie réelle. Aujourd'hui, les marchés financiers se portent très bien, avec des valorisations élevées, qui laissent à penser que les perspectives sont bonnes. Certaines sociétés ont magnifiquement performé en 2020, notamment certaines mid-cap de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Mais il faut prendre en compte un élément sociétal. Même s'il est démontré que le pouvoir d'achat des Français a augmenté en 2020, la rémunération du travail a été affectée par une baisse de la participation, de l'intéressement, des bonus, parfois par du chômage partiel.

Dans ce contexte, il faut trouver des mécanismes de régulation pour un juste équilibre afin d'éviter une situation sociale explosive. Il existe un phénomène qui peut chahuter les marchés financiers, c'est le plan de relance de 1 900 milliards de dollars injectés par les États-Unis, qui pourrait provoquer une surchauffe conduisant à de l'inflation et à une hausse des taux d'intérêt aboutissant à une dette que l'on ne pourrait plus rembourser.

Enfin, cette crise constitue un accélérateur de changements sociétaux. Je pense au télétravail avec les conséquences que cela peut avoir sur les immeubles tertiaires, mais aussi au tourisme, à l'événementiel, à l'automobile, à l'aviation. Et a contrario, de la rénovation énergétique aux biotechs, d'autres domaines vont continuer à croître. Nous entrons dans une période de mutation profonde, qui, je l'espère, passera sur le plan social.

Face à ces enjeux, plus que jamais on aura à démontrer et on démontrera que la finance est responsable dans le sens positif du terme. Nous avons réhabilité une finance de proximité, avec des circuits de décision courts, réactive... En résumé l'image d'une finance au service des entreprises.

S. B.-G. : Nous sommes face à une mutation générale à différents niveaux, qu'il s'agisse des pratiques et de l'organisation au travail, de la vie au quotidien. Les mesures d'urgence ne le sont plus vraiment puisqu'elles s'installent dans le temps et la réglementation. Il existe donc une adaptation nécessaire de chaque profession, à commencer par les commissaires aux comptes. Mais cela concerne tous les métiers de la finance et bien au-delà.

Il existe beaucoup d'éléments positifs déjà soulignés par Frédéric Maurel qui permettent d'être optimiste concernant cette évolution. Mais il faut aussi se préoccuper des quelques signaux d'alerte qui permettront de maîtriser le risque. C'est là que le commissaire aux comptes trouvera sa place et pourra accompagner ces mouvements. Cela ne fonctionnera bien que s'il existe une bonne interaction entre tous les acteurs. Et je salue à cet égard ce qui se produit au sein de Lyon Place Financière & Tertiaire, où on a la chance d'avoir la rencontre de différents regards, professions, favorisant l'émergence d'une synthèse cohérente, pertinente et pragmatique pour aller dans le bon sens.

Propos recueillis par Julien Verchère